



les « Bons plans mobilité » s'exposent aux Arches

Les déplacements pendulaires et professionnels des collaborateurs sont souvent un véritable casse-tête pour les entreprises et les administrations, mais aussi pour le personnel concerné. Parking insuffisant, frais de déplacements, trafic, mécontentement du voisinage... Pourtant des solutions existent, avec par exemple des plans de mobilité d'entreprise qui encouragent les personnes à se déplacer autrement qu'avec leur voiture individuelle. Du 22 septembre au 1^{er} octobre 2010, la Ville présente son plan de mobilité aux Arches du Grand-Pont.

Chaque jour, des milliers d'automobilistes effectuent le trajet pendulaire qui les mène de la maison au travail. Aux heures de pointe, des voitures convergent massivement dans les centres urbains. Durant la journée, nombreux sont ceux qui utilisent à nouveau leur voiture, ou celle de leur entreprise, pour leurs déplacements professionnels. Le soir, le trajet de retour provoque une nouvelle fois un trafic important. Tous ces déplacements ne sont pas sans conséquences, ils engendrent des problèmes pour les employeurs, les employés, la collectivité.

Issu de l'Agenda 21 lausannois et adopté par le Conseil communal, le plan de mobilité lausannois (PML) aborde de manière globale les déplacements liés à l'administration, afin d'en diminuer les nuisances. Il propose des solutions pour favoriser des modes de transports autres que la voiture. Pour modifier les habitudes en matière de déplacements pendulaires et professionnels, le PML encourage ainsi l'utilisation des transports publics et des modes doux de mobilité (marche, vélo). Des voitures Mobility sont en outre proposées au personnel pour les déplacements professionnels. Le PML limite aussi les possibilités de stationnement et l'utilisation du véhicule privé pour les déplacements professionnels. Une brochure destinée au personnel de la Ville vient d'être éditée à l'occasion de la mise en œuvre complète du PML en septembre 2010.

un forum mobilité pour les entreprises et les Communes de la région

Dans le cadre de l'exposition « Les Bons plans mobilité », les grandes entreprises de la région et les communes de Lausanne Région sont invitées par la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud à un forum mobilité le 22 septembre, à 17h45 aux Arches du Grand-Pont. Cet apéro-mobilité sera pour eux l'occasion de découvrir l'exposition, d'obtenir des informations sur cette thématique, de rencontrer des représentants d'entreprises et d'administrations venus partager leurs expériences.

Exposition « Les Bons plans mobilité »

du 22 septembre au 1^{er} octobre 2010
Arches du Grand-Pont, place de l'Europe
lu-sa 11h-18h, di fermé
Conseils personnalisés: lu-me-ve 12h-14h

Information complète sur www.lausanne.ch/plandemobilite

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00
- Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00

Lausanne, le 17 septembre 2010



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch